

le CUBe

Le magazine de Cugand-la-Bernardière



DOSSIER

2025 : CUGAND-LA-BERNARDIÈRE
Continuons à écrire notre histoire ensemble.

Cugand
la Bernardière

Sommaire

P.4 360° en Images

Rétrospective des événements communaux du dernier semestre 2024.

P.8 Finances

La commune nouvelle va adopter son premier budget.

P.9 Dossier

Les communes de Cugand et La Bernardière unissent leurs forces.



P.17 Cadre de vie et sports

Lumière sur les initiatives locales pour vivre et bouger mieux.

P.18 Enfance

Regard sur les actions éducatives et services dédiés aux enfants.

P.21 Jeunesse

Zoom sur le service d'accompagnement pour les jeunes de 11-17 ans.



P.22 Aménagements

Projets : nouvelles infrastructures et améliorations locales.

P.24 Environnement

Initiatives écologiques et durables pour préserver notre cadre naturel.

P.25 Vie économique

Focus sur les entreprises locales et projets de dynamisation économique.

Magazine d'informations de Cugand-la-Bernardière

7 Place Vincent Ansquer
85610 Cugand-la-Bernardière
mairie@cugandlabernardiere.fr

Direction de la publication : Claude DURAND, Maire

Rédaction : Comité éditorial de Cugand-la-Bernardière

Conception : Agence Comwell

Impression : BDM imprimeurs

Crédits photos : Commune de Cugand, Terres de Montaigu, A. Gauthier photographe, Adobe stock, LaRue Video, C. Mabit, ahouiquandmeme.com, Scale, Seryes & Barbotin architectes, Envato

Tirages : 2680 exemplaires

Dépôt légal : février 2025



P.26 Idées sorties

Spectacles, expositions, et événements à ne pas manquer.

P.30 Solidaires

Zoom sur les actions sociales et solidaires de la commune.

P.32 L'œil du CuBe

Sécurité du territoire, un projet commun pour la sûreté et la tranquillité des habitants.

P.34 Espace d'expression

Tribune libre des élus locaux.

P.35 Infos municipales

Actualités administratives, démarches.

Vous souhaitez recevoir le magazine par courriel ?

C'est très simple : rendez-vous sur cugandlabernardiere.fr et cliquez sur "je m'inscris" en bas de la page

Édito



Claude DURAND

Maire

Madame, Monsieur,

En ces instants historiques qui consacrent la création de notre commune « Cugand-la-Bernardière » je mesure la responsabilité que viennent de me confier les membres de notre conseil municipal réunis en une seule assemblée.

Je les remercie vivement pour la confiance accordée et je tiens à souligner la forte implication de chacun dans la construction de ce projet structurant pour nos habitants, et en particulier celle de Cécile BARREAU avec laquelle j'ai partagé depuis le début de notre réflexion, une totale confiance et transparence, pour servir l'intérêt général.

J'ai conscience de la grandeur de la mission qui m'est confiée et je l'aborde à la fois avec humilité et ambition.

L'humilité, je la puise dans ma longue expérience d'élu et dans l'apprentissage de la conduite de politiques publiques tant à l'échelon communal qu'intercommunal. Je trouve aussi les ressources dans ma connaissance du territoire et sur un plan plus personnel, dans mes racines familiales fortement ancrées de chaque côté du Maingot.

L'ambition est légitime, elle s'appuie sur ma confiance dans les potentialités de notre jeune collectivité malgré la morosité du contexte national. Le bilan de nos deux communes historiques témoigne de la dynamique ambiante. Nos atouts sont nombreux, les commissions nouvellement reconstituées se mettent au travail sans délai afin de poursuivre les projets engagés dans chaque commune déléguée et de prioriser les premières grandes orientations communes.

Je souhaite que cette année 2025 soit une année de renouveau où la solidarité et l'ambition collective continueront de nous guider dans la construction de ce territoire, où l'avenir se conjugue avec enthousiasme et espoir. Bien à vous.

Le mot de la Maire Déléguée



Cécile BARREAU

Maire Déléguée

Conseillère départementale

Madame, Monsieur,

Le 1^{er} janvier, les habitants des 2 communes se sont éveillés en même temps que notre nouvelle commune : Cugand-la-Bernardière. Commune nouvelle, certes, mais qui ne modifie pas totalement nos habitudes. Depuis longtemps, les Cugandais et Bernardins partagent les activités associatives, l'école publique, la gare, le pôle santé... Ce sont des collaborations déjà existantes de longue date entre nos 2 collectivités. Toute cette cohésion et ce dynamisme commun, vous allez les découvrir, en feuilletant les premières pages de ce premier numéro du « CuBe ».

Notre commune ne va pas tout révolutionner aujourd'hui, mais va nous rendre plus forts demain. Elle nous permet d'avoir une plus grande capacité d'investissement, de concevoir des projets à la hauteur de notre nouveau territoire et de répondre aux attentes de nos habitants. Pour y parvenir, une nouvelle organisation va se mettre en place et vous la découvrirez dans le dossier de ce magazine.

Après le premier conseil d'installation, où Claude DURAND, que je tiens à féliciter, a été élu maire, les commissions vont poursuivre le travail engagé sur chaque commune déléguée et lancer les nouveaux projets communs. Au fil des pages, vous retrouverez les réalisations de cette fin d'année 2024, et les projets en cours. Je suis convaincue que ce travail réalisé ensemble est le fondement de l'avenir de notre commune, et qu'il continuera à enrichir notre vie collective dans les années à venir.

Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs : les conseillers municipaux, les associations, les employés municipaux qui ont contribué au succès de ce projet et qui font vivre notre belle commune.

Ensemble, construisons cette année 2025 qui s'annonce riche en événements, en rencontres et en moments de partage.



1

UNE FÊTE DE LA MUSIQUE ANIMÉE

21 JUIN

Cette année encore, l'orchestre La Citadelle a fait danser les nombreuses personnes présentes à la salle de la Doline à l'occasion de la fête de la musique. La scène libre en début de soirée a permis à de jeunes talents de se produire.

3

LA PARENTHÈSE CULTURELLE N°4 EST LANCÉE

24 JUILLET

Beaucoup de monde était présent à l'ouverture de la saison culturelle pour vibrer avec Batukatam et Trio Cover Deluxe.

2

FÊTE NATIONALE HAUTE EN COULEURS

13 JUILLET

Merci d'avoir contribué à rendre cette soirée inoubliable lors du feu d'artifice organisé par la municipalité. Un grand bravo aux sapeurs-pompiers et à l'Union des Deux Rives pour leur implication et leur délicieux repas convivial !

4

UNE TOUR EIFFEL À LA BERNARDIÈRE

DE MAI À SEPTEMBRE

En cette année olympique, Alain DELÈTRE a partagé sa passion pour la sculpture sur métal en prêtant une réplique miniature de la tour Eiffel réalisée au 1/20^{ème} et pesant 100 kg. Cette petite copie de 3 m de haut est installée sur la place de la Croix Edmond.



5

PASSATION DE COMMANDEMENT AU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

5 SEPTEMBRE

Passation de commandement émouvante : le capitaine Marc SECHER transmet ses fonctions à l'adjudante-chef Mélanie BLON. Elle devient ainsi, après 114 ans d'existence du centre, la 10^{ème} personne et première femme à prendre la tête du centre d'incendie et de secours de Cugand-la-Bernardière.

6

SOIRÉE DE REMERCIEMENTS DES CHAUFFEURS BÉNÉVOLES

6 SEPTEMBRE

Réunion bilan pour remercier les chauffeurs bénévoles du transport solidaire, essentiels au quotidien des Cugandais. Bienvenue à M. LE GUYADER et M. REBILLARD, nouveaux membres engagés !

DERNIER SEMESTRE 2024

360° en Imag'Gard

SUIVEZ-NOUS SUR LA PAGE FACEBOOK



commune de Cugand-la-Bernardière.

VOUS AUSSI, PARTAGEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS



avec le hashtag #CugandlaBernardiere



7 RÉUNION DES ASSOCIATIONS

11 SEPTEMBRE

Rencontre conviviale entre la municipalité et les associations pour échanger sur les projets et renforcer les collaborations. Merci à tous les participants pour leur engagement et leur enthousiasme.

8 SOIRÉE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES CUGAND-LA-BERNARDIÈRE

25 SEPTEMBRE

Belle soirée de partage avec les entreprises locales de Cugand-la-Bernardière : échanges et rencontres pour bâtir ensemble le développement de notre territoire.

9 EXPOSITION À LA CASERNE AUX LIVRES

DU 4 OCTOBRE AU 13 DÉCEMBRE

Exposition de Morgane BOULLIER, artiste et illustratrice française initiée à la technique traditionnelle japonaise du sumi-e.

10 LA VAGUE ROSE À CUGAND

DU 5 AU 13 OCTOBRE

La commune soutient une nouvelle fois La Joséphine, course et marche solidaires contre le cancer du sein. Merci à toutes les participantes pour leur mobilisation !

11 MOMENT CONVIVIAL POUR LES AÎNÉS

8 OCTOBRE

Repas convivial et festif pour 185 Cugandais de 70 ans et plus, animé par Les Zamizicos et servi par des bénévoles enthousiastes !



12

CIVISME ET ENGAGEMENT DE NOS JEUNES

17 OCTOBRE

Madame le Maire remet, aux élèves de CM2 des écoles, le Passeport du civisme, ouvrant une année riche en actions citoyennes.

5 NOVEMBRE

Première séance plénière pour les 12 jeunes élus du Conseil Municipal Enfants, qui débutent leur mandat de deux ans avec l'écharpe tricolore symbolisant leur engagement.

13

COCKTAIL D'AUTOMNE

18 OCTOBRE

Mise à l'honneur des enfants du CME à l'occasion des 10 ans du CME, lors du cocktail d'automne destiné aux nouveaux habitants Bernardins et aux bébés de l'année.

30 NOVEMBRE

Accueil chaleureux des nouveaux arrivants et plantation d'arbres pour les bébés de 2023. Un moment convivial et symbolique à Cugand.

14

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

11 NOVEMBRE

Honorer la mémoire de ceux qui sont « Morts pour la France ». Cérémonie solennelle, suivie d'une rencontre des délégations de La Bruffière, Cugand et La Bernardière à la salle de la Doline.

RETROUVEZ L'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE sur cugandlabernardiere.fr



Scannez-moi !

Point de repères

La commune nouvelle Cugand-la-Bernardière va bientôt adopter son premier budget. Cet exercice traduira son ambition commune au service de ses habitants.

À l'heure où ce magazine est rédigé, le contexte national appelle à la prudence. Toutefois, grâce à des bases financières solides héritées de nos deux communes fondatrices, nous abordons cet exercice avec un optimisme raisonnable.

Les fondations de ce premier budget reposent sur les situations financières arrêtées au 31 décembre 2024 pour Cugand et La Bernardière. Ces deux communes ont toujours partagé une gestion responsable des deniers publics, dégagant des excédents pour des projets structurants tels que la maison des associations à Cugand ou l'aménagement du cœur de bourg et des commerces à La Bernardière.

De plus, le niveau d'endettement très faible offre des marges de manœuvre pour répondre aux défis de demain. À cela s'ajoutent le maintien temporaire des dotations de l'État et une bonification de démarrage, qui soutiendront les premiers pas de notre commune nouvelle.

Sur le long terme, la mutualisation et la rationalisation des dépenses permettront de dégager des ressources pour investir dans des projets innovants, renforcer la qualité des services, et répondre efficacement aux attentes des citoyens.

Ce premier budget incarnera notre vision : **une gestion ambitieuse et responsable**, conciliant rigueur financière et développement harmonieux au service de tous.

LES PROCHAINES ÉTAPES CLÉS



BUDGET 2025 : VRAI OU FAUX ?

#1 - Les investissements en infrastructures seront gelés pendant la convergence des budgets ?

Faux. Des projets majeurs, comme la construction de la maison des assistantes maternelles (MAM) et la rue Jean Moulin, vont être terminés, et de nouveaux projets vont émerger en 2025.

#2 - Ma taxe foncière va-t-elle augmenter ?

Faux. Rassurez-vous, les impôts resteront stables en 2025.

+ D'INFOS :

Retrouvez les délibérations sur le budget sur cugandlabernardiere.fr



2025 : Continuons à écrire notre Histoire ensemble



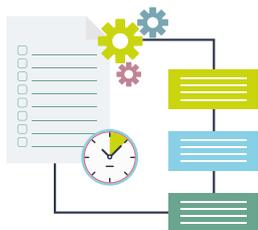
Cugand et La Bernardière unissent leurs forces

Le 1^{er} janvier 2025, Cugand et La Bernardière ont ouvert une nouvelle page de leur histoire. En créant cette commune nouvelle, les élus visent un double objectif : renforcer l'efficacité des services publics et mutualiser les moyens pour faciliter la réalisation de projets ambitieux. Ce regroupement permet de conjuguer forces et ressources tout en préservant les identités et spécificités de chacune d'elles, notamment grâce au maintien de mairies annexes pour garantir la proximité avec les habitants.



DES SERVICES ÉLARGIS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS

- Offrir aux familles des services Petite-Enfance, Enfance et Jeunesse répondant à l'évolution de leurs attentes.
- Accompagner les aînés dans leur recherche de services.
- Développer les équipements sportifs et culturels pour les associations.



UNE GESTION MAÎTRISÉE ET DURABLE

- Optimiser les ressources de l'État grâce à la mutualisation des moyens.
- Gérer de manière responsable les finances pour un impact fiscal maîtrisé.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET DYNAMIQUE AFIN D'OFFRIR UNE LARGE DIVERSITÉ D'EMPLOIS

- Soutenir et accompagner nos entreprises.



CONSTRUIRE UN TERRITOIRE DURABLE

- Développer les mobilités douces (vélo, marche) pour les trajets quotidiens et de loisirs.
- Proposer une offre de logement diversifiée pour accueillir de nouveaux habitants avec un équilibre entre développement et environnement.



Au cœur de votre nouvelle commune, votre nouvelle équipe municipale

Le 6 janvier dernier, au cours du premier conseil qui s'est tenu à la mairie de Cugand, l'ensemble des conseillers municipaux a élu Monsieur Claude DURAND, Maire, et Madame Cécile BARREAU, Maire Déléguée.

Claude DURAND

Maire



Cécile BARREAU

Maire Déléguée

1^{ère} adjointe
Urbanisme / Aménagement
du territoire



Adrien BARON

2^{ème} adjoint
Finances



Béatrice DOUILLARD

3^{ème} adjointe
Sport, Cadre de vie
et Jeunesse



Vincent GRIFFRON

4^{ème} adjoint
Environnement /
Voirie / Espaces
verts / Bâtiments



Laurence GRONDIN

5^{ème} adjointe
Social / CCAS /
Solidarité



Emmanuel GARREAU

6^{ème} adjoint
Culture / Patrimoine



Sylvie LORIOU

7^{ème} adjointe
Lecture Publique /
Tourisme



Luc FIGUREAU

8^{ème} adjoint
Communication /
Evènements



Magalie OIRY

9^{ème} adjointe
Enfance / Service
Enfance / École



Frédéric LECOMTE

10^{ème} adjoint
Eau / Prévention /
PCS



Laurence CHAUVEAU

Déléguée
au Cadre de vie



Guy BUCHET

Délégué
à la Jeunesse



David ÉPIARD

Délégué
aux Bâtiments



Nadège LE PLOUFFLE

Déléguée
à la Solidarité



Hélène LERUSTE

Déléguée
au Patrimoine



Jean-Emmanuel BOILEAU

Délégué aux
Transports scolaires,
Conseil Municipal Enfants



Aurélie ALLEMAND
Conseillère municipale



Aurélien ALLAIRE
Conseiller municipal



Thomas BÉRANGER
Conseiller municipal



Christelle BLOUIN
Conseillère municipale



Michel BOIVINEAU
Conseiller municipal



Samuel CASSERON
Conseiller municipal



Alban CHARRIER
Conseiller municipal



Hyacinthe CHASSAGNE
Conseiller municipal



Anita DOUILLARD
Conseillère municipale



Jean-Louis DOUILLARD
Conseiller municipal



Stéphanie DOUILLARD
Conseillère municipale



Karine FRESNEAU
Conseillère municipale



Annie GÉLINEAU
Conseillère municipale



Laurent GUILLOU
Conseiller municipal



André HERVOUET
Conseiller municipal



Gérard KEMPF
Conseiller municipal



May-Line LE TRIONNAIRE
Conseillère municipale



Benoît MAUDET
Conseiller municipal



Fanny ROBIN
Conseillère municipale



Isabelle SÉCHER
Conseillère municipale



Audrey TIJOU
Conseillère municipale



Jean-Claude BOURGOIN
Conseiller municipal



Stéphane MARTIN
Conseiller municipal



Marc PUICHAUD
Conseiller municipal



Jérôme TURMEAU
Conseiller municipal



Le CCAS : Aider, Accompagner, Soutenir !

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est présidé par le Maire et est composé de membres élus ainsi que de représentants de la société civile. Il répond à des missions obligatoires mais aussi facultatives.

LES ENGAGEMENTS DU CCAS DES HABITANTS DE CUGAND-LA-BERNARDIÈRE :

1

LES AIDES

Aide financière ponctuelle, aides alimentaires.

2

LE TRANSPORT SOLIDAIRE

Réponse aux besoins de mobilité des habitants.

3

LE LOGEMENT SOCIAL

Soutien pour l'accès au logement. La vice-présidente du CCAS, également adjointe aux affaires sociales, est en contact avec les demandeurs de logements sociaux de la commune et défend leurs dossiers lors des commissions d'attribution des logements organisées par les 2 bailleurs sociaux présents sur la commune, lorsqu'un logement se libère. La commune dispose actuellement de 10 logements avec Vendée Habitat et de 43 logements avec Vendée Logement.

4

L'ANIMATION DE LA VIE LOCALE

Organisation d'événements sur la commune pour favoriser le lien social et rompre l'isolement. Mise en place d'actions conjointes avec les EHPAD de la commune pour entretenir le lien intergénérationnel (repas et goûter des aînés, chasse aux œufs au sein des EHPAD, visites...).



Le premier CCAS de Cugand-la-Bernardière aura lieu le 5 mars 2025 à la mairie de Cugand. Il marquera l'élection des nouveaux représentants (8 élus de la mairie et 8 représentants extérieurs).



Vos services publics de proximité

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les agents des deux communes exercent leurs fonctions au sein d'une entité unique. Des ajustements sont nécessaires en ce début d'année car tout n'est pas encore stabilisé. Nous vous remercions pour votre compréhension.

48 AGENTS (39.68 ETP)



2 MAIRIES
10 AGENTS (9.10 ETP)



**2 SITES TECHNIQUES
ET ENTRETIEN
DES BÂTIMENTS**
12 AGENTS (10.47 ETP)



**2 SITES : LES COPAINS D'LILLOU
ET L'ACCUEIL ENCHANTÉ**
22 AGENTS (18.01 ETP)



2 MÉDIATHÈQUES
3 AGENTS (2.10 ETP)

*ETP = Equivalent Temps Plein (1 ETP = 35h)

MAIRIE DE PROXIMITÉ : À VOTRE SERVICE !

Afin de maintenir un service de proximité pour tous les habitants, les élus ont décidé de conserver les deux mairies. Ces points d'accueil essentiels resteront accessibles à tous afin de répondre aux besoins de chacun.

Horaires d'ouverture

Les horaires actuels resteront inchangés dans chaque mairie. Toutefois, des ajustements pourraient être effectués en 2025 afin d'améliorer la complémentarité et l'organisation des accueils.

Services disponibles

Les services tels que l'état civil, l'urbanisme et les cimetières continueront à être accessibles dans chaque mairie déléguée. À ce stade, chaque administré devra donc, pour ses démarches, se rendre dans **la mairie de son lieu de résidence** (Par exemple, les habitants de La Bernardière ne pourront pas déposer un dossier d'urbanisme à la mairie de Cugand, et inversement). Cependant, une révision des services d'urbanisme et des cimetières est prévue pour 2025 afin de les rendre accessibles dans les deux communes.

Prestations communes

Pour plus de praticité, certains services comme la distribution des sacs jaunes, la réservation des salles communales et l'enregistrement des réclamations seront disponibles dans les deux mairies, aux heures d'ouverture, **quel que soit le lieu de résidence de l'administré.**



Claire MERLET
Agent d'accueil
Mairie de la Bernardière



Marion SAUTEJEAU
Agent d'accueil
Mairie de Cugand

+ D'INFOS :

sur cugandlabernardiere.fr
Ma commune > Vie municipale





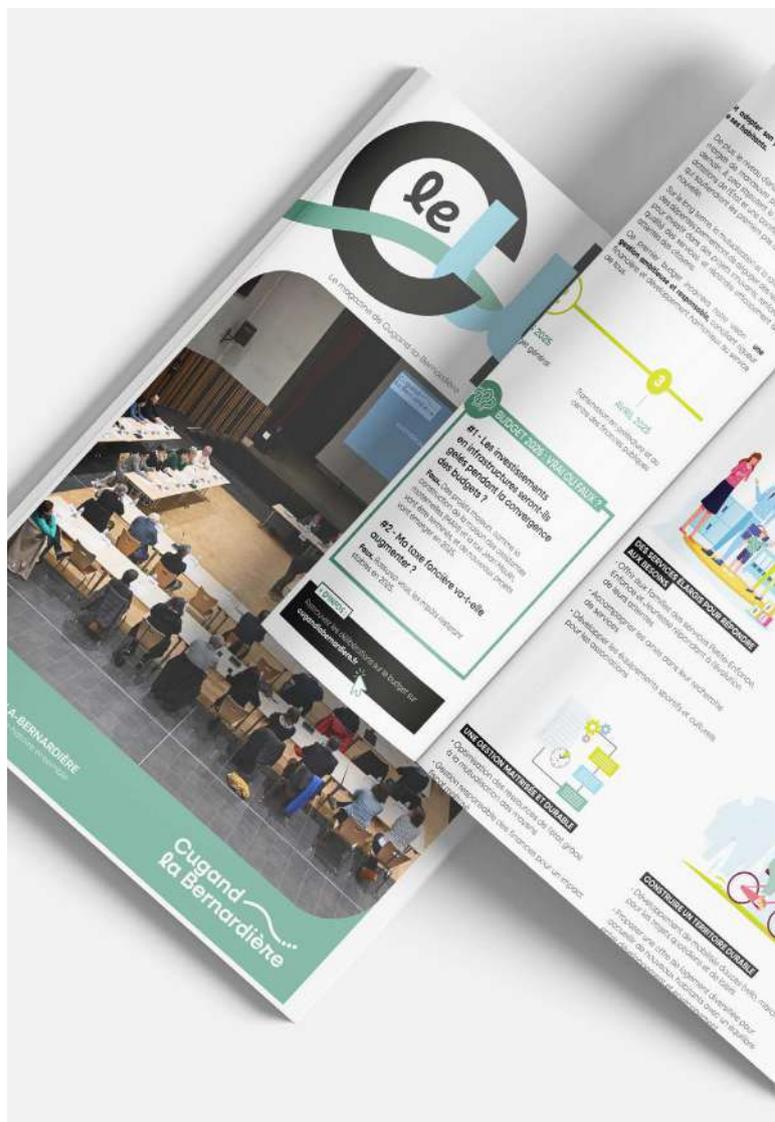
La fusion s'écrit, la communication se réinvente !

Pour accompagner la fusion, la municipalité a repensé sa communication afin de refléter la nouvelle identité partagée. Des supports adaptés ont été pensés avec pour objectif de vous offrir une communication claire, directe et accessible.



LOGO : UNE NOUVELLE IDENTITÉ COLLECTIVE

Afin de marquer ce moment symbolique, nous avons le plaisir de vous présenter le nouveau logo. Ce dernier incarne l'union de nos deux collectivités et de nos valeurs communes. Il représente à la fois notre histoire, notre avenir et la dynamique qui découle de cette fusion.

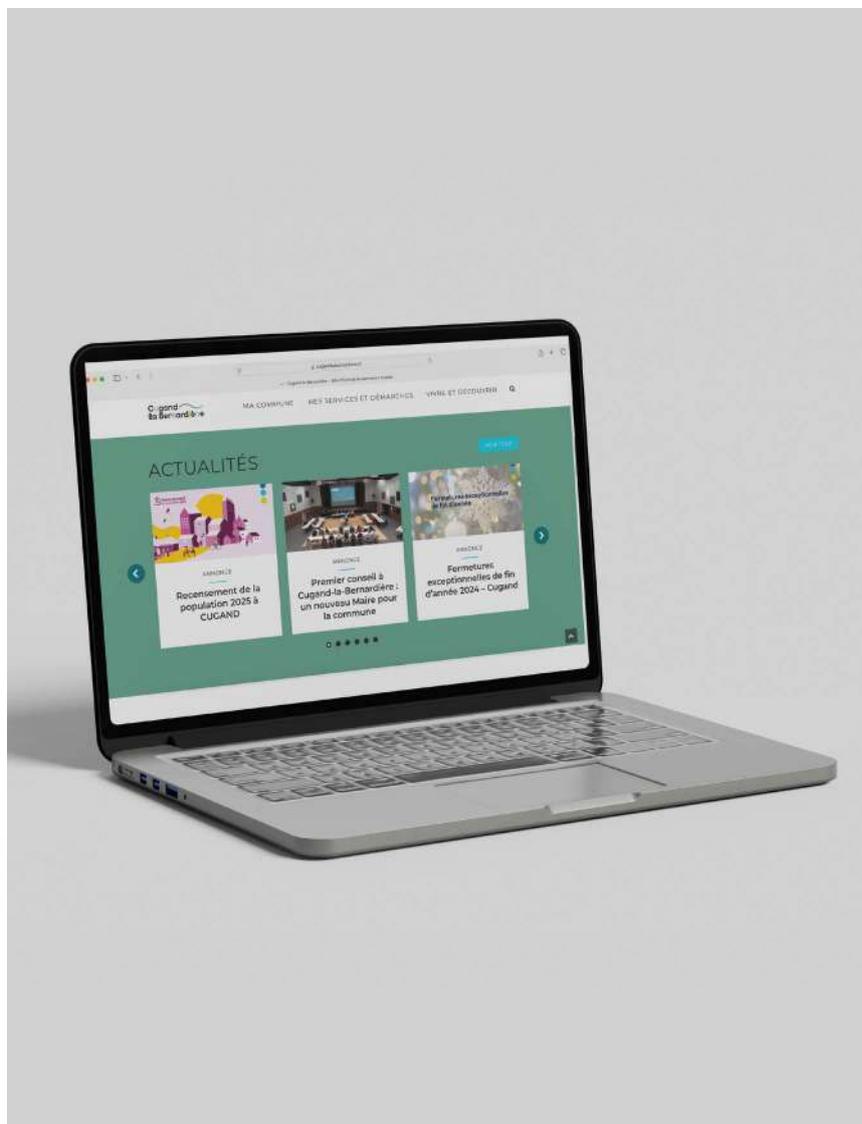


NOUVELLE COMMUNICATION, MÊME PROXIMITÉ

Vous découvrez le 1^{er} numéro du **CuBe**, le magazine des habitants de Cugand-la-Bernardière ! Le **CuBe** : un nom court, impactant, facile à prononcer et à retenir. Il puise son sens dans l'association des deux premières syllabes des communes de Cugand et La Bernardière, symbolisant leur union et le dynamisme partagé. Ce semestriel sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres en janvier et en juillet. Il vous informera sur les projets communaux, la vie des associations et sur la vie municipale.

En complément, une lettre d'information mensuelle, **CuB'infos**, sera disponible chaque mois dans les commerces. Ce support vous tiendra informés de manière plus ponctuelle sur les actions de la municipalité, les démarches administratives, les événements associatifs et municipaux à venir, ainsi que des informations utiles à votre quotidien.

VOTRE ACTUALITÉ, OÙ VOUS VOULEZ, QUAND VOUS VOULEZ.
PLUSIEURS FAÇONS DE S'INFORMER



LE NOUVEAU SITE INTERNET EST EN LIGNE !

cugandlabernardiere.fr

En quelques clics, restez informés des actualités de la commune. Ce site nécessite quelques ajustements pour être pleinement opérationnel. Encore un peu de patience, des améliorations seront apportées dans les mois à venir.

ET SI VOUS CLIQUEZ SUR « J'AIME » ?

Rejoignez-nous sur la page Facebook : Commune de Cugand-la-Bernardière.

Déjà 1700 abonnés suivent les actualités de Cugand-la-Bernardière.

Un outil interactif pour une communication instantanée et accessible à tous. N'hésitez pas à vous abonner pour ne rien manquer de la vie de votre commune !





À votre écoute : vos questions pratiques

La fusion suscite de nombreuses interrogations. Retrouvez ici les réponses aux questions les plus fréquentes.

Y a-t-il un impact sur la signalétique, les adresses, etc. ?

Oui, un seul ajustement a été nécessaire pour éviter toute confusion. Par exemple, la "Place de l'église" était une adresse commune aux deux localités. Celle située à La Bernardière a donc été renommée "Place de l'église Saint-Blaise", en référence à son église. Désormais, seule la ville indiquée sur vos courriers changera : **85610 CUGAND-LA-BERNARDIÈRE.**



Quelles sont les nouvelles démarches administratives à suivre ?

Aucune démarche administrative n'est à entreprendre par les habitants de chaque commune. Les nouvelles adresses ont été transmises automatiquement à toutes les administrations, ainsi qu'aux banques, assurances et autres organismes concernés. À noter que la mise à jour et la prise en compte de ces modifications pourraient nécessiter un délai de quelques semaines.

Quelle est la durée du mandat des élus du nouveau conseil municipal ?

Depuis le 1^{er} janvier dernier, le nouveau conseil municipal est constitué de 42 conseillers : les 19 élus de La Bernardière et les 23 de Cugand. Ce conseil municipal restera dans cette configuration jusqu'aux prochaines élections municipales prévues en mars 2026. À cette date, 33 conseillers seront élus pour les 6 années d'un mandat de transition. À partir de 2032, le conseil municipal sera constitué de 29 élus correspondant au nombre prévu pour les communes de 5000 à 9999 habitants.

Faut-il que je change ma carte d'identité ou mon passeport ?

Non, les documents officiels comme le passeport, la carte nationale d'identité restent valides jusqu'à leur date d'expiration. À noter qu'un changement d'adresse n'est pas un motif suffisant pour demander un renouvellement de ces titres.

Les tarifs des services municipaux (accueil périscolaire, cantine scolaire) vont-ils changer ?

Actuellement les tarifs pratiqués pour les services à l'enfance sont assez proches d'une commune à l'autre. Les tarifs du restaurant scolaire seront identiques pour tous les habitants de Cugand-la-Bernardière à partir de septembre 2025.

Habitant La Bernardière, puis-je bénéficier du tarif communal pour la location d'une salle municipale à Cugand ?

Dans le cadre de la nouvelle commune, les salles communales de l'une ou l'autre commune sont accessibles au même tarif pour les habitants de Cugand-la-Bernardière.

+ D'INFOS :

Retrouvez toutes vos questions sur cugandlabernardiere.fr Elles sont actualisées au fil du temps.



La maison des associations : les travaux sont terminés !

Imaginée il y a quelques années, et après des travaux de rénovation à la fois esthétique et énergétique, la Maison des Associations ouvrira prochainement ses portes. Ce lieu, idéalement situé en cœur de bourg, offrira aux associations, des locaux adaptés à leurs pratiques et plusieurs espaces dédiés aux réunions.



Fruit d'une réflexion commune entre la municipalité et les associations, ce lieu comprendra :

- Des salles de réunion,
- Un espace « atelier » dédié à la création artistique,
- Une salle d'arts plastiques,
- Une salle équipée pour la photographie,
- Une salle d'exposition polyvalente, idéale pour accueillir des groupes.

Situé à proximité de la médiathèque de Cugand, des écoles et de l'accueil périscolaire, ce lieu permettra des pratiques croisées entre les associations, et l'accueil du jeune public à l'occasion d'expositions et d'ateliers.

Pour les modalités de réservation, les associations sont invitées à se rapprocher de l'accueil des mairies.

+ D'INFOS :

Retrouvez en un clin d'œil le programme de la parenthèse culturelle ainsi que tous les événements sportifs et culturels sur le site cugandlabernardiere.fr, dans l'agenda de la rubrique vivre et découvrir.



 22 mars

La matinée écocitoyenne. Participez à un atelier écocitoyen dans votre commune.

 9 avril

La course cycliste. Région Pays de la Loire Tour.



Un accueil au service des enfants

La commune nouvelle tient à rassurer les familles : **aucun changement organisationnel n'est prévu pour vos structures d'accueil enfance.** Les services « Les Copains d'Lilou » et « l'Accueil Enchanté » continueront de fonctionner comme actuellement. Chaque enfant sera accueilli dans la structure correspondant à son lieu de résidence.

À partir de septembre, un travail d'harmonisation sera mené sur plusieurs aspects : les règlements intérieurs, les tarifs ainsi que les

différents projets pédagogiques des structures. Les équipes des deux accueils collaboreront afin de proposer des animations variées et enrichissantes pour vos enfants, renforçant ainsi la qualité du service.

Depuis le 1^{er} janvier, les enfants de La Bernardière scolarisés à l'école publique de Cugand et qui mangent au restaurant scolaire bénéficient désormais des **tarifs applicables aux résidents de la commune.**

EN CHIFFRES

NOS ÉCOLES ACCUEILLENENT :

195 élèves (8 classes)
À l'école publique Jean Moulin

208 élèves (8 classes)
À l'école privée Saint-Michel Jeanne d'Arc

176 élèves (7 classes)
À l'école privée Saint-Jean

DES JARDINIÈRES POUR UN ACCÈS SÉCURISÉ !

Aux abords du centre périscolaire Les Copains d'Lilou, des jardinières vont être installées pour sécuriser les accès des familles et prévenir le stationnement sauvage. Pour rappel, des parkings sont disponibles à moins de 50 m : place de l'église Saint Blaise et place du lavoir (derrière l'église).



Tous en chemin pour Cugand-la-Bernardière

Les Conseils Municipaux d'Enfants (CME) de nos deux communes sont installés depuis 2024 et ont commencé à mettre en place des actions chacun de son côté. Lors de leurs réunions, chaque CME a également évoqué la création de la commune nouvelle, et les enfants ont eu l'opportunité de poser des questions sur les étapes à venir.

Très enthousiastes à l'idée de cette nouvelle aventure, ils ont réfléchi ensemble à une action commune. C'est tout naturellement qu'une randonnée pédestre, prévue le **dimanche 15 juin** en matinée sur les chemins de Cugand et de La Bernardière, leur est apparue comme une évidence. Ce sera l'occasion idéale pour les enfants de mieux se connaître et d'échanger sur les futurs projets communs.

À vos skates, prêts, partez !

Le skate-park tant attendu voit le jour ! Ce projet, porté par les Conseils Municipaux d'Enfants cugandais (CME), reflète les attentes des jeunes générations. À chaque mandat, l'idée de sa création était présente, et les jeunes ont été consultés pour définir leurs besoins. Un sondage a permis de choisir l'emplacement idéal, près des structures

de jeux et de l'éco-pâturage, à proximité de l'Espace Culturel du Doué. Un grand merci aux enfants du CME pour leur contribution à la rédaction d'un règlement citoyen afin d'assurer un usage respectueux du skate-park. Nous espérons que cet espace deviendra un lieu de loisirs, de rencontres, et de convivialité pour petits et grands.



Le dispositif "Argent de poche" renouvelé pour les vacances d'avril

Déjà en place sur la commune de Cugand, la commune nouvelle a décidé de reconduire le dispositif "Argent de poche" durant les vacances scolaires, du 7 au 18 avril.

Ce dispositif offre aux jeunes de 16 et 17 ans, l'opportunité de participer à la vie de la commune, de découvrir ses services et son fonctionnement, tout en effectuant des petits travaux rémunérés à hauteur de 15 € par matinée de 3 h 30. Parmi les missions proposées : peinture, entretien des espaces verts, ou encore chantiers de nettoyage au pôle périscolaire et à la médiathèque. Une expérience enrichissante pour rendre service à la commune, tout en découvrant le monde professionnel. L'engagement est obligatoire sur cinq demi-journées (matin ou après-midi).

COMMENT PARTICIPER ?

Retirez le dossier d'inscription dans vos mairies aux heures d'ouverture ou téléchargez-le sur le site de cugandlabernardiere.fr, puis déposez le dossier complété avant **le vendredi 21 mars**.



Maison des Assistantes Maternelles : point sur le chantier

Depuis septembre 2024, plusieurs entreprises travaillent à la réhabilitation et à la transformation de plusieurs bâtiments, dont l'ancienne épicerie de la Bernardière, pour en faire une Maison des Assistantes Maternelles (MAM). Elle sera située rue Centrale, en plein cœur du bourg, à deux pas du centre périscolaire et de l'école.



Après le désamiantage, les maçons ont poursuivi avec les travaux de démolition et de consolidation des bâtiments, et ont récemment entamé la phase de reconstruction. Les différents corps de métier se succéderont au fil des mois pour une livraison prévue à la rentrée de janvier 2026. Ce nouvel espace, moderne et adapté, offrira un cadre chaleureux et sécurisé pour l'accueil des tout-petits. Il permettra à 4 assistantes maternelles de travailler en collaboration tout en offrant aux enfants des conditions d'épanouissement optimales. La structure pourra accueillir jusqu'à 16 enfants simultanément, selon les agréments des assistantes maternelles. La future MAM s'inscrit dans une démarche de renforcement des services de proximité pour les familles, en répondant aux besoins croissants d'accueil dans la commune. Restez à l'écoute pour suivre l'avancement de ce beau projet.



EN CHIFFRES

Cout prévisionnel des travaux HT :

1 136 363 €

Avec la participation financière de :

- État (DETR) : **432 754 €**
- CAF : **164 800 €**
- SYDEV : **118 760 €**
- ADEME : **20 560 €**



Un accompagnement pour les 11-17 ans

En 2024, le service d'animation jeunesse a accueilli 241 jeunes de Cugand-la-Bernardière. Il propose un cadre stimulant pour leur temps libre et le développement de leurs projets. Toujours à l'écoute de leurs besoins, ce service s'adapte aussi pour offrir aux jeunes des opportunités d'engagement, d'échanges et de découvertes.

LES SÉJOURS D'ÉTÉ EN PRÉPARATION

Le service jeunesse permet aux jeunes de s'impliquer dans la préparation des séjours d'été, en définissant ensemble la destination, les activités, et les règles de vie. Les jeunes ayant participé aux réunions préparatoires auront priorité lors des inscriptions, généralement en mai. Cette année, la première réunion a eu lieu fin janvier, en dehors des vacances scolaires pour mieux répondre aux besoins des familles. Il est encore temps de s'impliquer lors des prochaines réunions pendant les vacances (cf. programme d'activités). Trois séjours auront lieu en juillet : deux pour les 11/13 ans et un pour les plus de 14 ans, complétés par des bivouacs thématiques.

UN PARTENARIAT QUI DURE

Depuis le début de la saison culturelle de Cugand, le service jeunesse et la commune ont établi un partenariat avec les jeunes à partir de la 4^{ème}. Sur la base du volontariat, ils participent à l'accueil et au placement du public lors des représentations. En signe d'engagement, ils choisissent au moins trois dates de la saison culturelle et, en retour, peuvent assister gratuitement aux spectacles et découvrir « l'envers du décor ». Pour la saison 2024/2025, cinq jeunes de Cugand et La Bernardière se sont déjà inscrits. Il est encore possible de rejoindre le projet pour la fin de la saison.

+ D'INFOS :

Charlotte VADCARD
 ☎ 06 65 36 69 79
 ✉ jeunesse.cugandbernardiere@terresdemontaigu.fr

L'ORGANISATION ACTUELLE (HORS ÉTÉ) DU SERVICE ANIMATION JEUNESSE CUGAND-LA-BERNARDIÈRE EST LA SUIVANTE :



- Un accueil libre simultané le mercredi de 14 h à 18 h sur les deux sites (Foyer de La Bernardière et étage de la salle du Mingot à Cugand).
- Un programme d'activités à la carte pendant les vacances scolaires sur l'un ou l'autre site.



La passerelle Cugand-Gétigné opérationnelle !

La passerelle, très attendue entre nos deux communes et nos deux départements, sera prochainement fonctionnelle. Ce projet, au-delà d'un simple aménagement, s'inscrit dans une perspective à long terme visant à améliorer les mobilités douces et à renforcer la sécurité tout en valorisant notre cadre de vie.

De nombreux piétons et cyclistes vont profiter de cet aménagement, qui leur permettra de traverser la Sèvre en toute sécurité.

Pour compléter cet équipement, des travaux supplémentaires seront réalisés en 2025 pour sécuriser la sortie des vélos après la passerelle. Un ralentisseur sera installé avant le pont, et un panneau d'information signalera aux automobilistes la traversée des cyclistes empruntant la route. Un marquage au sol indiquera et fléchera le cheminement des vélos jusqu'au rond-point. Par ailleurs, une étude sera menée pour créer un deuxième itinéraire reliant le bourg, en passant par le chemin noir et l'espace culturel du Doué.



TROTTINETTES ÉLECTRIQUES : LES RÈGLES D'OR POUR ROULER EN TOUTE SÉCURITÉ

CE QUI EST OBLIGATOIRE

- 14 ans minimum
- 25 km/h maximum
- Voies vertes et pistes cyclables
- Gilet rétro-réfléchissant la nuit
- Freins, sonnette, feux avant et arrière
- Assurance spécifique
- Respect de la signalisation routière

CE QUI EST INTERDIT

- Routes 80 km/h et plus
- Transporter plusieurs personnes
- Rouler sur les trottoirs
- Écouteurs
- Téléphone
- Alcool



Un bourg plus vert et plus sûr : les projets d'aménagement de la rue Jean Moulin !

La commune s'engage depuis plusieurs années dans une politique ambitieuse de requalification de ses espaces publics, axée sur le développement des liaisons douces et la végétalisation. Ces initiatives incluent la mise en accessibilité des cheminements piétons, la création d'aménagements pour modérer la vitesse des véhicules, et la garantie d'un environnement sécurisé pour les familles.

Dans le cadre de l'aménagement de la rue Jean Moulin, et suite au déplacement de l'arrêt de car, des travaux vont transformer cet axe en un lieu privilégié pour les rencontres et les déplacements doux. Pour renforcer cette démarche en faveur de la végétalisation des cours d'école et des jardins clos, la rue bénéficiera d'un aménagement mettant la nature au cœur du bourg. La plantation d'arbres, la création d'espaces enherbés et l'installation de noues pour la gestion des eaux de pluie contribueront à une transformation durable et écologique de cet espace.



LES TRAVAUX PRÉVUS :

- L'aménagement **d'espaces pour les piétons et les cyclistes**.
- Le passage en zone 30.
- La réfection de la voirie, des trottoirs et du **parvis de l'église**.
- La gestion du stationnement sur l'ensemble de la rue, avec la reconfiguration du parking et **la sécurisation de la sortie de l'école**.
- L'ensemble des stationnements créés auront un revêtement perméable en béton alvéolaire engazonné. Les trottoirs seront en béton bas carbone (balayé et désactivé).
- La réfection de l'éclairage public.
- L'installation de mobilier urbain.

UN ENGAGEMENT FORT POUR LA VÉGÉTALISATION

Sur l'ensemble du projet, l'aménagement paysager sera un élément clé. Au total, 17 arbres et arbustes seront plantés, et près de 1 000 m² d'espaces seront végétalisés sous forme de massifs plantés ou enherbés. Grâce à la désimperméabilisation de 874 m² de sols, la proportion d'espaces végétalisés dans la zone passera de 27,5 % à 41 %, offrant ainsi un cadre plus agréable et écologique aux habitants.

Ces travaux illustrent une nouvelle étape dans notre démarche de valorisation des espaces publics, conciliant qualité de vie, sécurité et respect de l'environnement. Ce projet a d'ailleurs été présenté aux riverains en janvier, marquant ainsi une étape importante dans la concertation des habitants.



**JANVIER À
FÉVRIER 2025**

Appel d'offres



FÉVRIER 2025

Choix
du candidat



MARS 2025

Travaux
préparatoires



**AVRIL
À AOÛT 2025**

Travaux
de construction



**SEPTEMBRE
2025**

Livraison

Les travaux devant l'école seront effectués en juillet et août.

Le cœur de bourg végétalisé

Les travaux de réaménagement des jardins situés derrière la médiathèque et les plantations dans la cour d'école Jean Moulin sont désormais terminés. Ces projets, pensés pour ramener du végétal et embellir notre cadre de vie, sont enfin une réalité.

DES JARDINS CLOS, PRÊTS À VOUS ACCUEILLIR

Les trois jardins, conçus pour offrir des espaces de détente et de convivialité, sont prêts à accueillir les habitants. Le jardin de curé, à proximité du presbytère, vous charmera par son ambiance paisible et traditionnelle. Le jardin contemporain, situé aux abords de la médiathèque, invite à la modernité et à la réflexion. Le jardin régulier, à l'arrière de la maison des associations, est idéal pour une promenade agréable. Comme tout espace végétal, les plantations nécessitent encore quelque temps pour se développer pleinement. Avec un peu de patience, ces jardins révéleront toute leur splendeur et deviendront des lieux encore plus accueillants et verdoyants.



"LES ÉCOLES FERTILES" ET LA RENATURATION DES ESPACES ÉDUCATIFS

Le projet de renaturation des cours de l'école Jean Moulin a mobilisé parents, enfants, agents périscolaires, enseignants et élus entre janvier et juin 2023. Après des travaux préparatoires à l'été 2024, tous se sont réunis le 27 novembre pour planter ensemble dans la cour maternelle. Ce n'est qu'un début puisque des travaux préparatoires débiteront en juillet 2025 pour amorcer la végétalisation de la cour du restaurant scolaire (Cugand). Les plantations sont prévues pour l'automne suivant, afin de poursuivre cet effort de végétalisation.

UN NOUVEL ESPACE DE VIE POUR TOUS

Le cœur de bourg végétalisé est désormais à votre disposition. Que vous veniez pour un moment de détente, une balade en famille, etc., ces lieux vous offrent un cadre accueillant et apaisant. Bienvenue dans vos nouveaux jardins !



Ils s'installent à Cugand-la-Bernardière



K2 RÉNOVATION

RÉNOVATION GLOBALE

📍 165 Rue Pierre Guilé - Z.A du Bordage
 ☎️ 06 52 02 23 58
 ✉️ info@k2reno.com
 🌐 K2reno.fr

LAËTITIA LECLÈRE

CÉRAMISTE EN PORCELAINE DÉCOR MURAL ET ART DE LA TABLE

📍 20 rue de la Pénissière - La Mingoterie
 ☎️ 06 32 57 90 84
 ✉️ laetitialeclere.ceramique@gmail.com
 🌐 laetitialeclere.com

LES DOUCEURS D'AGATHE

TECHNICIENNE DE SOURCILS ET CILS

☎️ 07 44 88 41 41
 📷 @les_douceurs_d_agathe_

CHARLOTTE S'ÉMERVILLE

ACCOMPAGNANTE PÉRINATALE ET BIEN-ÊTRE

☎️ 06 03 37 44 58
 ✉️ contact@charlotte-semerveille.fr
 🌐 charlotte-semerveille.fr



VOUS VOULEZ ENTREPRENDRE ?

À Terres de Montaigu, Mon Espace Entreprises est un partenaire incontournable pour concrétiser vos projets de développement ou d'implantation. Que vous soyez créateur, commerçant, artisan, agriculteur ou industriel, ce lieu est également votre interlocuteur privilégié sur toutes les questions d'emploi, de recrutement, d'innovation ou de transition.

+ D'INFOS :

☎️ 02 51 46 45 44
 ✉️ economie@terresdemontaigu.fr

Du côté des deux médiathèques

Deux équipements culturels récents et gratuits sont désormais accessibles à Cugand-la-Bernardière. La médiathèque de La Bernardière (la caserne aux livres) a ouvert ses portes en 2016, suivie par celle de Cugand en 2019.

Les deux médiathèques offrent aux habitants une large gamme d'animations et de documents pour tous les âges et tous les goûts. Avec la création de la commune nouvelle, elles continuent de vous accueillir et restent accessibles à tous. Dans les mois à venir, un service supplémentaire sera proposé : vous pourrez emprunter des documents dans les deux médiathèques avec une seule carte. Si vous êtes déjà inscrit dans l'une, vous serez automatiquement inscrit dans l'autre et vous pourrez profiter de tous ses services.

LES GRANDS RENDEZ-VOUS À VENIR

La médiathèque de Cugand propose une immersion dans le monde des **médias** : presse écrite, radio, internet. À travers l'exposition « Vrai ou faux : comment démêler les informations ? » de la Bibliothèque départementale et diverses animations, découvrez les infox les plus célèbres, apprenez à reconnaître une vraie photo et repartez avec des astuces pour détecter les "fausses" informations. Une belle occasion de s'informer tout en s'amusant ! Du côté de La Bernardière, l'accent sera mis sur la **transmission** du savoir et des liens intergénérationnels. L'exposition des livres d'artiste de Gisèle Tigombé, ainsi que diverses animations, favoriseront les échanges et la convivialité pour grandir ensemble.



+ D'INFOS :

Retrouvez les programmes sur cugandlabernardiere.fr et dans vos médiathèques !



MÉDIATHÈQUE DE CUGAND

Mardi, mercredi et vendredi : 15 h 30 | 18 h 30

Mercredi et jeudi : 10 h - 12 h 30

Samedi : 10 h - 12 h 30 | 14 h 30 - 17 h 30

☎ 02 51 94 82 36

✉ mediatheque@cugand.fr

🌐 catalogue.terresdemontaigu.fr/cugand



MÉDIATHÈQUE DE LA BERNARDIÈRE

Lundi et vendredi : 16 h 30 - 19 h

Mercredi et samedi : 10 h - 12 h

Mercredi et jeudi : 15 h 30 - 18 h 30

☎ 02 51 42 99 33

✉ mediatheque@labernardiere.fr

🌐 catalogue.terresdemontaigu.fr/la-bernardiere

EN CHIFFRES



2181
inscrits



38 269
documents prêtés



94
animations



107
accueils réservés

bientôt

15^{ème} édition du Printemps du Livre du 28 au 30 mars

Bernard MINIER, auteur à succès et figure incontournable de la littérature policière, sera le président d'honneur de cette manifestation littéraire.

En attendant, le Printemps du Livre "se Balade" jusqu'au 7 mars 2025

6 rendez-vous sont proposés pour partager et profiter d'instantanés littéraires en petit comité.

E-MÉDI@, LA MÉDIATHÈQUE EN LIGNE

La médiathèque numérique e-médi@ est un service proposé par le département de la Vendée. Il est dédié à tous les usagers inscrits dans les bibliothèques du territoire. Grâce à e-médi@, vous pouvez accéder à un large choix de contenus :

- Des films en téléchargement ou en ligne (cinéma, séries, documentaires, dessins animés, etc.),
- Des livres numériques à télécharger sur votre liseuse, tablette ou smartphone,
- Des magazines et journaux (ex : Ouest France),
- De la musique en streaming,
- Des formations avec des thématiques diverses (développement personnel, permis, soutien scolaire...)
- Des contenus dédiés à la jeunesse : (films, musiques, revues, etc.)

Toutes ces ressources sont gratuites.



COMMENT ACCÉDER AUX CONTENUS E-MÉDI@ ? C'EST TRÈS SIMPLE

1

RETIREZ VOTRE
CARTE E-MÉDI@
auprès de votre
médiathèque

2

Rendez-vous sur
<https://emedia.vendee.fr>

CRÉEZ VOTRE COMPTE
en utilisant le code d'accès
fourni sur la carte

3

Retour en images sur les dernières saisons



Depuis 2021, la municipalité de Cugand présente une saison culturelle ouverte et accessible à tous en complément des événements proposés par les associations locales. Chaque année, la "Parenthèse Culturelle" apporte une programmation variée et éclectique, qui a su séduire un large public : théâtre, musique, humour, cirque, cinéma-concerts...

Pour cette deuxième partie de la saison 2024-2025, les événements à ne pas manquer : de l'humour avec Issa Doumbia, du théâtre avec Clémentine Céliarié, et de la danse, viendront rythmer la vie culturelle de la commune. Des rendez-vous de qualité, pour tous les goûts, à deux pas de chez vous !

**UN TARIF PRÉFÉRENTIEL
EXCLUSIF POUR LES HABITANTS
DE LA COMMUNE**

Un tarif préférentiel est proposé aux habitants de la commune, à retirer à la médiathèque de Cugand uniquement, sur présentation d'un justificatif de domicile. Attention, ce tarif n'est pas disponible pour les réservations en ligne.



Humour
Élodie POUX - Mai 2022



Humour
Marc-Antoine LE BRET - Avril 2023



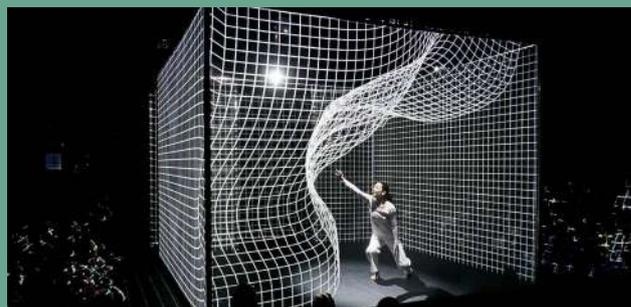
Concert Gospel
Décembre 2023

Petit tour d'horizon des événements à venir dans les prochains mois



SAM. 29/03 :
THÉÂTRE "JE SUIS LA MAMAN DU BOURREAU"
PAR CLÉMENTINE CÉLARIÉ

"Je suis la maman du bourreau" adapté du roman de David Lelait-Helo (Prix Claude Chabrol 2022), nous emporte dans les profondeurs de l'âme humaine où s'entrechoquent les espoirs déçus, les promesses trahies et l'invincible amour d'une maman. L'histoire vertigineuse d'une femme dont l'amour et l'humanité nous bouleversent.



VEN. 25/04 : DANSE "HAKANAI"
PAR LA COMPAGNIE ADRIEN M. ET CLAIRE B.

Hakanai est une performance chorégraphique pour une danseuse évoluant dans un cube d'images mises en mouvement en temps réel par un interprète numérique. Un cube de tulle blanc constitue l'espace de cette performance.



SAM. 12/07 : SOIRÉE MUSICALE ET FEU D'ARTIFICE

À l'occasion de la fête nationale, une soirée conviviale et musicale sera proposée. Un feu d'artifice viendra clôturer de la plus belle des manières cette soirée de célébration de la République.



Réservez vos billets dès maintenant !

Transport solidaire : 10 ans d'entraide au service des habitants !

Depuis le 1^{er} septembre 2015, le transport solidaire de Cugand permet à ceux qui n'ont pas de moyen de locomotion de bénéficier d'une solution de proximité (dans un rayon de 20 km). Mis en place par le CCAS et la commission Affaires Sociales, en partenariat avec la MSA, ce service est devenu un outil précieux pour les habitants.

QUAND LA SOLIDARITÉ PREND LA ROUTE !

Aujourd'hui, il repose sur 26 chauffeurs bénévoles qui se mobilisent environ 3 semaines par an. Leur dévouement a permis d'assurer 288 transports en 2023 pour 40 bénéficiaires.

LES CHAUFFEURS BÉNÉVOLES, PILIERS DU TRANSPORT SOLIDAIRE

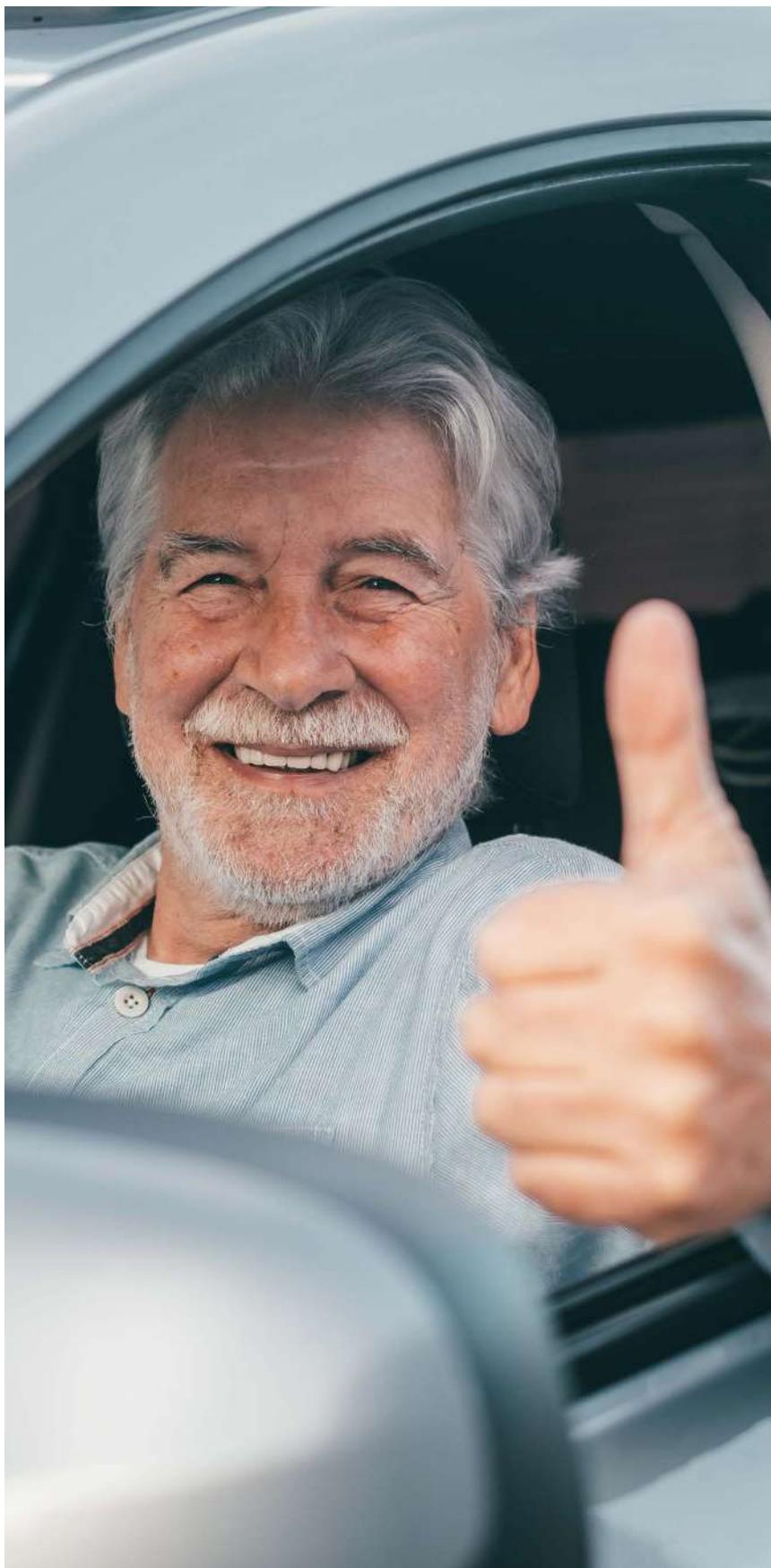
Vous aimez rendre service ? Vous avez un peu de temps dans l'année ? Pourquoi ne pas devenir chauffeur bénévole ? Si vous aussi vous souhaitez rejoindre cette belle initiative, contactez la mairie au 02 51 43 70 70. Un rendez-vous vous sera proposé pour répondre à toutes vos questions et vous inscrire.

UN SERVICE POUR TOUS LES HABITANTS DE LA COMMUNE ?

Actuellement, ce service n'est pas encore disponible à La Bernardière. Cependant, la création de la commune nouvelle ouvre la voie à son élargissement à l'ensemble du territoire. Le CCAS prévoit d'évaluer les besoins et les ressources nécessaires pour mettre ce projet en œuvre courant 2025. À noter que deux chauffeurs de La Bernardière participent déjà à cette initiative auprès des Cugandais.

+ D'INFOS :

Si vous êtes intéressé(e), comme bénévole ou bénéficiaire, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos mairies au  02 51 43 70 70.



Logements sociaux : la commune avance

La commune continue d'œuvrer pour diversifier l'offre de logements et répondre aux attentes de ses habitants.



10 NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX AU PARADIS !

Dans le lotissement du Paradis (Cugand), 10 nouveaux logements sociaux vont très prochainement être attribués. **“Le Logis du Bois”**, réalisé en partenariat avec Vendée Habitat, propose 7 appartements de type 2 et 3 logements de type 3. Ce programme, situé dans un cadre préservé entre le centre-bourg et l'orée d'un bois, répond aux besoins de personnes seules souvent non prioritaires pour des habitations de type 3 ou 4.

FUTUR LOTISSEMENT “LES HAUTS DU PAS CLISSONNAIS”

Un nouveau projet d'habitat verra bientôt le jour à La Bernardière, entre le centre d'incendie et de secours et l'Epinassière : **“Les Hauts du Pas Clissonnais”**. Ce futur quartier proposera une diversité de logements (individuels, regroupés et intermédiaires) pour répondre aux besoins variés des habitants. Les travaux de viabilisation commenceront en 2025.

UN SOUTIEN SOCIAL PROCHE DE CHEZ VOUS

Les permanences avec les assistantes sociales de la Maison Départementale des Solidarités et de la Famille (MDSF) restent inchangées et sont maintenues sur les deux communes. Nous rappelons qu'aucun créneau n'est réservé en mairie. Pour obtenir un rendez-vous, il est nécessaire de contacter directement la MDSF de Montaigu au ☎ 02 28 85 75 75.



LE SAVIEZ-VOUS ?

UNE SOLUTION CONVIVIALE POUR LES AÎNÉS : DÉJEUNEZ À L'EHPAD SAINT-GABRIEL !

La maison Saint-Gabriel offre aux personnes âgées vivant à domicile, la possibilité de venir déjeuner dans son établissement. Une belle occasion de partager un repas dans un cadre chaleureux, de rompre l'isolement et de profiter d'un moment agréable en compagnie des résidents.

+ D'INFOS :

EHPAD Saint-Gabriel

☎ 02 51 42 15 41

✉ secretariat@asso-saintgabriel.fr



Sécurité du territoire, un projet commun pour la sûreté et la tranquillité des habitants

La police municipale intercommunale a été créée en 2017 pour accompagner les maires de Terres de Montaigu dans l'exercice de leurs pouvoirs de police. Son objectif est de proposer un service de proximité et de prévention aux habitants, en complémentarité avec la gendarmerie nationale. 5 ans après sa mise en place effective, dans une société en évolution permanente, la police et ses moyens s'adaptent pour mieux assurer la sécurité sur notre territoire.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis plusieurs mois, La Bruffière accueille une brigade mobile de gendarmerie. La brigade prolonge l'action de la gendarmerie depuis un poste mobile au sein d'un véhicule adapté, lui permettant de couvrir régulièrement toutes les communes et d'être au plus près des usagers. À terme, l'objectif est de transformer cette brigade mobile en une brigade fixe.

ZOOM SUR LES MISSIONS DE LA POLICE MUNICIPALE :



• La prévention / la proximité



• La délinquance / les incivilités



• Le respect de la réglementation pour l'installation des gens du voyage



• Les atteintes à l'environnement



• La police routière



• Les chiens dangereux (mordeurs - animaux divagants)



• Les manifestations (nocturnes)



• Les opérations funéraires



• La vidéoprotection



• Les patrouilles nocturnes



• L'opération Tranquillité Vacances



Pour les aider, des équipements ont été installés comme le déploiement de la vidéoprotection via 64 caméras présentes sur le territoire intercommunal, avec l'objectif d'une cinquantaine de plus courant 2025. Cet outil de prévention de la délinquance a déjà permis de nombreuses identifications d'auteurs de délits ou de progresser dans les enquêtes.



À CUGAND

- Place Vincent Ansquer
- Place de l'Église
- Carrefour rue Jean Moulin et de rue de la Pénissière



À LA BERNARDIÈRE

- Rue Dominger de Meyrac
- Rue Centrale
- Rue de la Poste



DÉMARCHAGE À DOMICILE, RESTONS VIGILANTS !

Pour vous prémunir de toute arnaque, il est recommandé :



- D'être vigilant quant à l'identité de la personne avant d'ouvrir la porte



- De ne pas laisser de démarcheurs seuls dans son habitation



- De ne souscrire à aucun service dont on n'a pas besoin et qui est présenté lors de démarchages non sollicités



- De ne pas communiquer d'éléments personnels (adresse, composition du foyer, âge...)



- Si le démarchage est téléphonique : de n'accepter aucun rendez-vous pour un besoin que l'on n'a pas exprimé



- Pour les entreprises : si un démarcheur vous dit qu'il est mandaté par la commune pour proposer ses services, il doit être en mesure de vous présenter un courrier d'accréditation



- En cas de doute, appeler la mairie
- En cas d'urgence, composer le 17 ou 112

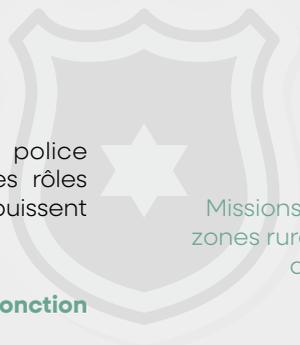
POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE ET GENDARMERIE NATIONALE : QUELLES DIFFÉRENCES ?

La gendarmerie nationale et la police municipale intercommunale ont des rôles distincts, bien que leurs missions puissent parfois se chevaucher.

Gendarmes = militaires

Policiers municipaux = agents de la fonction publique territoriale

En résumé, la gendarmerie nationale a un champ d'actions et des responsabilités plus vastes et diversifiées, tandis que la police municipale intercommunale se concentre sur des missions locales et de proximité avec les habitants dans le cadre de la commune.



Missions majoritairement en zones rurales, périurbaines et dans les petites villes

MISSIONS

Gendarmes

Sécurité publique
Sécurité judiciaire
Sécurité militaire
Sécurité civile

Policiers municipaux intercommunaux

Maintien de l'ordre public
Application des arrêtés municipaux
Police de proximité
Sécurité routière
Mission sur le territoire de la commune ou de l'intercommunalité

LA MAJORITÉ MUNICIPALE : M. DURAND

Un avenir préparé et anticipé

La majorité municipale vous souhaite une très belle année 2025. Cette année est historique avec la naissance de notre commune « Cugand-la-Bernardière ». Il s'agit d'une étape naturelle pour notre territoire, fruit d'une réflexion approfondie, inscrite dans la continuité de la construction intercommunale amorcée depuis de nombreuses années. Cette union illustre l'intérêt du « faire ensemble », qui permet de préserver et renforcer les services publics tout en garantissant leur qualité et leur proximité. Cette création est une réponse positive et responsable aux défis de demain, destinée à assurer une gestion plus efficiente de nos ressources en vue d'investir utilement pour des projets

structurants au profit des Cugandais-Bernardins. Nous tenons à remercier tous les acteurs de notre commune : associatifs, économiques, sociaux, habitants, conseillers municipaux et agents, pour leur participation aux différents travaux, réunions et ateliers. L'action collective que nous avons menée ensemble nous a conduits à prendre cette décision sage et responsable pour notre territoire et nos concitoyens. Désormais devenue deuxième commune de l'agglomération de Terres de Montaigu et 20^{ème} commune de Vendée, les enjeux sont multiples. Les commissions reconstituées, ont d'ores et déjà repris les dossiers en cours et se saisissent des enjeux communs, qui vont être débattus au sein des six commissions. Les travaux de la commune nouvelle nous ont projetés sur l'avenir et les

besoins de notre commune. Ils nous ont ainsi permis d'imaginer les futurs projets. Améliorer le cadre de vie, apporter un service de qualité aux habitants et aux associations restent nos priorités, tout en confortant nos actions pour l'environnement.

Le débat d'orientation budgétaire 2025 sera l'occasion de proposer au conseil municipal de poursuivre nos politiques environnementales, sociales, culturelles et sportives. De nouveaux projets seront également présentés pour soutenir nos associations et nos commerçants.

Les élus de la majorité partagent une même passion : s'investir aux services des Cugandaises-Bernardines et des Cugandais-Bernardins. C'est avec confiance et ambition que nous allons construire ensemble une commune unie et solidaire pour les années à venir.



FAIRE ÉQUIPE ET CHOISIR : M. PUICHAUD

Un travail collectif

Lors du vote de la commune nouvelle nous nous sommes abstenus non pour y être opposés mais ils nous semblaient démocratique de demander l'avis aux habitants par référendum et mettre chacun en responsabilité pour faire entendre sa voix.

La mairie a pour principale mission de satisfaire les besoins quotidiens de la population Ses attributions sont multiples état-civil urbanisme logement écoles activités culturelles santé police et Référendum.

Dans un contexte particulier marqué par des attentes fortes en matière sociale économique et environnementale la commune nouvelle peut être une voie pour les mairies qui souhaitent unir

leurs forces aller au bout des logiques de mutualisation afin de réaliser des économies d'échelle mais aussi porter de nouveaux projets d'investissements et des services à la population Elle peut être une réponse aux enjeux d'aménagement du territoire.

Mais beaucoup de questions restent à éclaircir notamment nos futurs budgets Et parce qu'elle induit un changement de strate démographique la commune nouvelle peut aussi conduire la collectivité à perdre le bénéfice de certains dispositifs et subvention.

Les effets de seuils sont nombreux et concernent divers sujets nos finances doivent être rigoureusement suivies.

Nous appelons à un travail collectif dont dépend Cugand-la-Bernardière et notre capacité à collaborer dans un esprit de confiance et de solidarité Ensemble nous pouvons construire un

avenir prometteur pour nos enfants nos aînés et nos entreprises.

Nous souhaitons FÉLICITER et REMERCIER nos AGENTS MUNICIPAUX Administratifs et Techniques pour leurs implications, leurs professionnalismes au quotidien en cette période de nouvelle organisation qu'ils soient assurés de notre soutien et accompagnement dans leur mission de service public MERCI.

Meilleurs vœux et bonne année à nous tous qui sommes 5 686 habitants.



ALTERNATIVE CUGAND DÉMOCRATIE SOLIDARITÉ : M. TURMEAU

L'urgence d'un projet pour notre nouvelle commune

L'année qui s'ouvre devant nous marque une étape importante pour Cugand et La Bernardière qui ne font désormais plus qu'une. Cette nouvelle commune sera-t-elle au rendez-vous des défis majeurs qui attendent les collectivités et ce malgré les multiples incertitudes politiques et budgétaires qui sont devant nous ?

Il nous est malheureusement impossible de répondre à cette question. Il n'y avait pas de projet de territoire avant la nouvelle commune, il ne semble toujours pas y en avoir aujourd'hui. Espérons que l'atonie qui a gagnée Cugand depuis un bon moment ne

soit pas l'esquisse de ce futur projet. Espérons que cette nouvelle commune soit à même de lever l'ensemble des leviers qui lui permette de répondre aux enjeux de demain et il seront nombreux. Espérons qu'elle sera à même de répondre aux nouveaux besoins des ses habitants, c'est ce que nous pouvons collectivement nous souhaiter pour cette année 2025 et les suivantes.

Faute d'un projet collectif clair et mobilisateur pour l'avenir, nous avons déjà l'esquisse d'un casting et une majorité qui, pour une part d'entre elle, entre déjà en campagne avec pour objectif de faire élire en 2026 Mme Cécile Barreau maire de notre nouveau territoire (Cela nous a été annoncé lors du dernier conseil municipal). S'il faut reconnaître un talent en matière de recyclage à Mme Barreau, les projets

d'un précédent mandat glissant dans les mandats suivants, cela ne sera clairement pas suffisant pour répondre aux enjeux d'un territoire dynamique.

Cependant, nous entendons, nous, être au rendez-vous de ces enjeux, nous avons plus d'une idée et d'un projet et sommes ouvert pour échanger avec ceux qui ont le progrès social, le progrès démocratique, le progrès écologique et une certaine idée du travail collectif chevillé au corps.

État civil 2024



51 naissances



25 mariages
23 PACS



167 décès

16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT

Tous les jeunes, de nationalité française, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. De plus en plus d'administrés régularisent leur situation par un recensement tardif, les pénalisant ensuite dans certaines démarches administratives (inscription permis de conduire, examen et concours).

CONCESSIONS : METTEZ À JOUR VOS COORDONNÉES

La mairie invite les titulaires ou responsables de concessions à se rapprocher de nos services afin de mettre à jour leurs coordonnées. Ces informations sont essentielles pour nous permettre de vous joindre à l'approche de l'échéance de votre concession ou en cas de dégradations de celle-ci et, ainsi d'éviter toute difficulté de recherche des ayants droit. En transmettant vos coordonnées actuelles, vous facilitez la gestion de votre dossier et garantisiez la réception des notifications importantes à temps.

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

La mairie de Montaigu-Vendée est habilitée à traiter les demandes de passeports et de cartes d'identité. Avant de vous rendre sur place, il est nécessaire d'effectuer une pré-demande en ligne à l'adresse suivante : www.cugandlabernardiere.fr/demarches. Une prise de rendez-vous est également obligatoire et peut être réalisée dans les mairies de proximité.

VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE

La plateforme du guichet numérique des autorisations d'urbanisme permet le dépôt et le suivi des demandes d'urbanisme : déclarations préalables, permis de construire... Elle est accessible par tous via le site internet de la commune. Ce guichet évolué permet également de consulter les avis de dépôt et les décisions pour les autorisations d'urbanisme de la commune. Pour toutes questions, les habitants peuvent se rapprocher de la mairie ou de Mon Espace Habitat.



VOS SERVICES VOUS ACCUEILLENT :

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE CUGAND

📍 7 Place Vincent Ansquer
Lundi - mercredi - vendredi :
9 h - 12 h 30 | 14 h - 17 h
Mardi - Jeudi - samedi :
9 h - 12 h 30
Fermée le mardi et jeudi après-midi

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE LA BERNARDIÈRE

📍 20 rue de la Poste
Mardi - mercredi - vendredi :
9 h - 12 h 30
Samedi :
9 h - 12 h
Fermée le lundi et le jeudi

Les standards téléphoniques restent ouverts du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, pour les deux mairies.

Mairie de Cugand :
☎ 02 51 43 70 70

Mairie de La Bernardière :
☎ 02 51 42 15 91

Un unique courriel de contact : contact@cugandlabernardiere.fr

Encore plus d'informations pratiques sur cugandlabernardiere.fr

Chez vous tous les semestres
LE NOUVEAU MAGAZINE DE CUGAND-LA-BERNARDIÈRE

**"Lisible et dynamique,
super réussi !"**

Sophie, 29 ans

**"Une présentation
moderne qui donne
envie de lire."**

Laura, 47 ans



Cugand 
la Bernardière